



Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

Les Journées de la sécurité routière

Comme tous les ans la caravane de la sécurité routière a repris son chemin avec cette année une nouveauté : après deux journées sur la place Kléber à Strasbourg elle a délaissé la ville centre pour aller dans les autres communes de la C.U.S..

En étroite collaboration avec la Ligue contre la Violence routière, notre association a activement participé à ces journées qui se sont déroulées au total du 11 au 23 octobre (+ le 20 novembre). De nombreux écoliers et de moins nombreux collégiens et lycéens ont été très attentifs à notre stand où nous leur avons parlé sécurité routière, avec pour les écoliers la projection de petits films montrant ce qu'il ne faut pas faire - et faire - quand on est piéton.

Nous n'étions pas seuls : les services de la Communauté urbaine, les Polices nationale et municipale, les pompiers, la Prévention routière, le C.A.D.R. étaient également présents. Le but de l'opération était d'informer, de faire de la prévention pour faire baisser le nombre d'accidents à Strasbourg et dans la C.U.S..

Michel DERCHÉ et Gilles HUGUET

Piétons oubliés

La "vélorution" a eu lieu le 8 novembre dernier à Strasbourg pour demander un vrai code de la rue. Pourquoi ne pas imaginer une "piétorution" sur le même thème ? Cela permettrait une fois de plus de mettre en évidence, entre autres, le stationnement sauvage des voitures sur les trottoirs. Et également de faire savoir et de montrer aux élus et aux décideurs que le piéton est la personne la plus vulnérable, et qu'il est en danger constant sur les trottoirs et en traversant la rue.

Michel DERCHÉ

Mise en place de la C.I.A.P.H.

Notre association était présente le vendredi 7 novembre dernier à la séance d'installation de la nouvelle "C.I.A.P.H." ou Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées. Cette structure a pour objectif de favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap sur le territoire de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

La commission compte 65 membres répartis en 3 collèges et se réunira au moins 2 fois par an. Des sous-commissions ont été constituées sous forme de groupes de travail thématiques. Votre président a choisi le thème transport et mobilité, et son secrétaire le thème voirie et urbanisme. La feuille de route est donc lancée pour 2009, et l'association s'investira dans ce nouveau travail.

Michel DERCHÉ

Le Mot du Président

Piétons bas-rhinois bonjour,

Depuis notre dernier bulletin pas de grandes nouvelles.

Pour notre recours au sujet des trottoirs mixtes l'affaire suit son cours.

Les Conseils de quartier se mettent en place, malheureusement sans la participation de notre association.

Il y a depuis quelques semaines un "Monsieur Vélo" à Strasbourg (et dans sa Communauté urbaine), mais, malgré un courrier au Maire et au Président de la C.U.S., pas de "Monsieur Piétons", c'est dommage.

Une initiative de la Municipalité de Strasbourg a été prise pour la piétonnisation effective de la rue d'Austerlitz, en interdisant les cyclistes d'y rouler : "cyclistes, mettez pied à terre", disent les panneaux. Nous approuvons cette initiative qui devrait amener plus de sécurité pour les piétons, mais beaucoup de cyclistes rouent quand-même ... Et les véhicules de livraison et des riverains y sont nombreux.

Je vous souhaite une excellente année 2009.

Votre Président
Michel DERCHÉ

SOMMAIRE

<i>Le Mot du Président</i>	1
<i>Les Journées de la sécurité routière</i>	1
<i>Piétons oubliés</i>	1
<i>Mise en place de la C.I.A.P.H.</i>	1
<i>Zones de rencontre : le début</i>	2
<i>Rencontres avec des élus</i>	2
<i>Les nouvelles zones de rencontre et le Code de la Rue</i>	2
<i>La place du piéton dans la ville</i>	3
<i>Proposition d'aires piétonnes, zones de rencontres et zones 30</i>	3
<i>Nos activités depuis fin juin 2008</i>	4
<i>L'accidentologie des piétons</i>	4

Zones de rencontre : le début

Le Maire de Strasbourg a eu une idée novatrice qui je l'espère fera son chemin. L'ellipse insulaire transformée en zone de rencontre, un rêve qui peut devenir réalité. Les voitures roulent au pas, en zone piétonne les cyclistes mettent pied à terre si nécessaire, et ainsi les piétons se sentent plus en sécurité dans leur marche.

Dans d'autres villes européennes cela existe : Allemagne, Pays-Bas, Belgique, etc... alors pourquoi pas à Strasbourg ?

Cela permettrait une réduction de l'usage de la voiture, espérons-le. D'ailleurs, dans le magazine "Le Point" daté du 9 février 2001, M. Roland Ries disait qu'avec l'extension des lignes de tram "on avait beaucoup travaillé sur la mobilité intra muros". Une idée donc qui poursuit son chemin et que notre association approuve à 100 %. La voiture ne doit plus entrer en ville, sauf bien sûr les riverains et les livreurs. Les parkings relais sont faits pour cela. Il faut que l'ellipse insulaire soit un endroit où il fait bon vivre, avec une bonne cohabitation entre piétons et cyclistes.

Bravo à notre Maire, également Président du G.A.R.T. (Groupement des Autorités Responsables des Transports), notre association vous soutient dans ce projet qui n'est pas utopique. D'ailleurs, on le dit bien, "impossible n'est pas français".

Michel DERCHÉ

Rencontres avec des élus

« Piétons 67 » a rencontré le 4 novembre dernier M. Alain JUND, Adjoint au Maire de la Ville de Strasbourg, chargé de l'urbanisme et également de la politique du vélo (à sa demande), puis le 12 novembre M. Guy MARCOT, Adjoint au Maire de la Ville de Schiltigheim, chargé des déplacements (à notre demande). Les entretiens, très cordiaux, ont porté sur les souhaits et doléances des piétons pour améliorer leur sécurité et leur confort partout où cela est possible.

M. Alain JUND nous a demandé de lui adresser (ce que nous avons fait le 10 décembre) un document sur « la place du piéton dans la ville » (que vous trouverez ci-après), une liste de carrefours à feux où nous souhaitons que les attentes des piétons aux feux rouges soient raccourcies (à notre avis au plus 40 s. aux carrefours sans tramway, et 60 s. aux carrefours avec tramway) et une première liste de zones 30, zones de rencontre et aires piétonnes que notre association verrait bien mises en place prochainement (liste que vous trouverez également ci-après).

M. Guy MARCOT a noté toutes les doléances rassemblées par notre dynamique adhérent et membre du C.A. habitant Schiltigheim, François Giordani, également présent à la réunion.

Les nouvelles « zones de rencontre » et le Code de la Rue

Le décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008 sera sans doute le texte officiel le plus important de l'année pour les associations comme la nôtre. Il modifie le Code de la Route sur plusieurs points.

Tout d'abord, il introduit la notion du principe de prudence de l'usager le plus fort à l'égard du plus vulnérable (ou plus faible). Et le plus faible est bien entendu le piéton, que tous les autres usagers, y compris les cyclistes, doivent donc respecter.

Ensuite, il crée les « zones de rencontre », définies comme étant des zones où « les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. » Elles existent déjà en Belgique et en Suisse, mais elles sont également très voisines des « Verkehrsberuhigungszonen » ou zones de modération du trafic en Allemagne, comme il y en a à deux pas de chez nous, à Kehl.

Enfin, il précise que désormais les cyclistes peuvent circuler dans les deux sens dans toutes les voies des zones piétonnes et des zones 30, y compris dans les rues à sens unique dans ces dernières.

Ces mesures constituent de fait les premiers éléments du futur Code de la Rue dont on parle beaucoup, et qui devrait permettre d'apaiser la circulation en ville à l'avenir, au profit des usagers les plus vulnérables et en particulier des piétons.

C'est pourquoi notre association, en liaison avec l'association nationale « la Rue de l'Avenir », a pris l'initiative d'écrire le 15 novembre dernier aux principales associations de quartier de Strasbourg, Schiltigheim et Bischheim pour leur demander leurs propositions de nouvelles aires piétonnes, zones de rencontre et zones 30. « Piétons 67 » ajoutera les siennes et transmettra l'ensemble aux autorités compétentes. (voir ci-après la liste provisoire)

La sortie du décret du 30 juillet 2008 est bien évidemment l'occasion de largement développer l'ensemble de ces zones pour modérer le trafic urbain et y rendre les déplacements des piétons plus agréables et plus sûrs.

Gilles HUGUET

La place du piéton dans la ville

Qu'est-ce qu'un piéton? C'est une personne physique qui se déplace à pied : tout le monde est piéton. La marche à pied est le premier mode de déplacement : il existe depuis toujours.

Qu'il aille à son travail, qu'il fasse ses courses ou seulement du lèche-vitrine, qu'il flâne ou qu'il se promène, le piéton veut son confort et sa sécurité, c'est-à-dire se déplacer dans son domaine à lui - trottoir, place, aire piétonne, etc ... - sans être gêné, dérangé, inquiété par les autres usagers, tous plus rapides et plus "forts" que lui : cyclistes, conducteurs de deux roues à moteur, automobilistes, etc ...

Or, trop souvent, c'est le parcours du combattant : voitures en stationnement sauvage sur les trottoirs, cyclistes indisciplinés pédalant sur les trottoirs, et par ailleurs longues attentes avant que le « petit bonhomme » passe du feu rouge au feu vert.

C'est pourquoi les piétons demandent :

- que les trottoirs ne soient pas encombrés de divers obstacles et en particulier de voitures en stationnement sauvage et donc interdit, qui méritent amende pour stationnement gênant, voire mise en fourrière
- que les temps d'attente aux feux ne soient pas supérieurs à 40 secondes en général, éventuellement 60 secondes dans les cas particuliers (tramway)
- que les aires piétonnes ne soient circulées qu'à certaines heures par des véhicules "ayant droit" (services de sécurité, livraisons, riverains) roulant au pas, tout excès de vitesse étant sanctionné
- de développer toutes les "zones", quelles qu'elles soient :
 - 1) aires piétonnes, au centre ville (place du Château, place du Temple neuf et place du Marché neuf) comme dans les quartiers
 - 2) zones de rencontre : de nombreuses rues étroites, commerçantes ou non, s'y prêtent tout-à-fait
 - 3) zones 30, qui devraient à terme couvrir toute la ville, à l'exception des grandes artères restant limitées à 50 km/h.

Enfin, la mise en place d'un Code de la Rue permettra de renforcer la place du piéton, usager le plus vulnérable parmi tous.

Proposition d'aires piétonnes, zones de rencontres et zones 30

CENTRE VILLE

Place du Château	aire piétonne
Place du Temple neuf	aire partiellement piétonne
Place du Marché neuf	aire piétonne
axe Charpentiers-Faisan-Sœurs	zone de rencontre

GARE - HALLES - TRIBUNAL

rue de la Toussaint	zone de rencontre
---------------------	-------------------

KRUTENAU

Place d'Austerlitz	aire partiellement piétonne
petite rue d'Austerlitz	zone de rencontre
rue des Couples	zone de rencontre

ESPLANADE

quadrilatère formé par les rues de Leicester, de Londres, de Stuttgart et de Boston	zone 30
---	---------

FORET NOIRE - ORANGERIE - CONSEIL DES XV

Place Arnold	aire partiellement piétonne
--------------	-----------------------------

NEUDORF

ensemble du quartier divisé en une douzaine de zones 30

MEINAU

place de l'Ile de France	zone 30
--------------------------	---------

NEUHOF

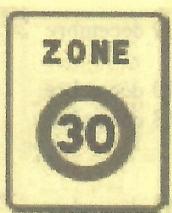
place de Hautefort	zone de rencontre
--------------------	-------------------



aire piétonne



zone de rencontre



zone 30

Nos activités depuis fin juin 2008

30 juin	réunion sur le terrain au sujet des trottoirs mixtes de l'avenue Jean Jaurès
9 juillet	réunion mensuelle
15 juillet	réunion-visite du Zénith pour les problèmes d'accessibilité
17 juillet	réunion de la commission consultative des usagers pour la signalisation routière
3 septembre	réunion mensuelle
8 septembre	réunion sur le projet de ligne F du tram
10 septembre	réunion sur le projet de ligne F du tram
12 septembre	réunion du collectif Etoile
16 septembre	participation à la journée P.D.E. ^(**) de la Poste
17 septembre	réunion de la commission sécurité routière de la C.U.S.
23 septembre	participation à la J.S.R. ^(*) de l'I.N.S.A.
26 septembre	participation à la journée P.D.E. ^(**) des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
30 septembre	réunion mensuelle
6 octobre	réunion sur l'aménagement de la place d'Austerlitz
7 octobre	participation à la journée P.D.E. ^(**) des Universités
8 octobre	réunion sur le projet de ligne F du tram
11/12 octobre	J.S.R. ^(*) sur la place Kléber à Strasbourg
13 octobre	J.S.R. ^(*) à Eschau
14 octobre	J.S.R. ^(*) à Oberhausbergen
15 octobre	J.S.R. ^(*) à Bischheim
16 octobre	J.S.R. ^(*) à Lingolsheim
17 octobre	J.S.R. ^(*) à Schiltigheim
20 octobre	J.S.R. ^(*) à Vendenheim
21 octobre	J.S.R. ^(*) à Oberschaeffolsheim
22 octobre	J.S.R. ^(*) à Illkirch
23 octobre	J.S.R. ^(*) à Geispolsheim
28 octobre	réunion du collectif Etoile
4 novembre	réunion avec A. Jund, Adjoint au Maire de Strasbourg
5 novembre	réunion mensuelle
7 novembre	réunion de la commission intercommunale sur l'accessibilité des personnes handicapées
10 novembre	lettre à 13 associations pour des propositions de zones 30, zones de rencontre et aires piétonnes
12 novembre	réunion avec G. Marcot, Adjoint au Maire de Schiltigheim
20 novembre	J.S.R. ^(*) à Mundolsheim
3 décembre	réunion mensuelle
6 décembre	participation à la "vélo démo pro climat" de Kehl à Strasbourg
8 décembre	lettre à A. Jund, Adjoint au Maire de Strasbourg
9 décembre	avis sur le projet d'aménagement de la place d'Austerlitz
10 décembre	réunion sur le projet de Code de la Rue à la C.U.S.
13 décembre	inauguration du nouvel aménagement et de la station « Auto'trement » des boulevards d'Anvers et Tauler
16 décembre	réunion sur le terrain au sujet des trottoirs mixtes de l'avenue Jean Jaurès
17 décembre	réception pour la remise des prix du concours de la sécurité routière de la C.U.S.

(*) J.S.R. : Journée Sécurité Routière

(**) P.D.E. Plan de Déplacements d'Entreprise

L'accidentologie des piétons

Des récentes publications de sécurité routière nous donnent quelques éléments chiffrés intéressants. Les voici.

1. France entière : année 2007

L'évolution du nombre de piétons tués est beaucoup moins favorable que celle de l'ensemble des tués. En effet :

4.620 personnes ont été tuées en 2007, contre 4.709 en 2006, soit 89 ou 1,9 % de moins,

561 piétons ont été tués en 2007, contre 535 en 2006, soit une augmentation de 26 ou 4,9 %.

Il y a donc en moyenne toujours plus d'un piéton tué chaque jour. Ce n'est pas tolérable ! Par ailleurs :

- * 16 % des accidents corporels concernent une collision entre un véhicule et un piéton,

- * 68 % des piétons tués le sont en agglomération et 32 % hors agglomération,

- * 51 % des piétons tués ont plus de 65 ans, 24 % plus de 80 ans.

2. Département du Bas-Rhin : 11 mois 2008

Du 1er janvier au 30 novembre 2008 on a dénombré sur les routes de notre département 46 tués, contre 66 durant toute l'année 2007. Il devrait donc y avoir une amélioration notable cette année.

En ce qui concerne les piétons tués, il y en a eu 5 durant ces 11 mois, contre 10 l'an dernier, soit une baisse très sensible. Parmi ces 5 piétons tués, 2 avaient moins de 15 ans, 1 entre 25 et 45 ans, et 2 plus de 65 ans. Ce sont donc toujours les enfants et les personnes âgées qui sont les plus vulnérables dans la circulation.

Gilles HUGUET

Prochaines réunions mensuelles

À 19 heures, à la Maison de l'ARAN, (attention : changement de jour et d'heure, et sous réserve de modifications)

lundi 5 janvier / lundi 2 février / lundi 9 mars	lundi 6 avril / lundi 4 mai / lundi 8 juin
--	--

Appel à cotisation 2009

*(Re) Adhérez : plus nous serons nombreux,
plus nous pourrons nous faire entendre
des autorités et obtenir satisfaction dans nos doléances.*

Bulletin d'adhésion « Piétons 67 »

Maison de l'ARAN

14 rue de la Schwana - 67100 STRASBOURG

souhaite adhérer à « Piétons 67 »

souhaite être actif au sein de « Piétons 67 »

Cotisation 2009

6 € (tarif réduit)

12 € Individuelle

24 € Association

Ci-joint un chèque bancaire / postal ou espèces

Nom : _____

Prénom : _____

N° et Rue : _____

Code Postal et Ville : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Date : _____ Signature : _____

Piétons 67 Infos - Bulletin édité par « Piétons 67 »

Adresse : Maison de l'A.R.A.N. -

14 rue de la Schwana - 67100 STRASBOURG

Tél. / Fax : 03 88 44 09 51 - e-mail : pietons67@yahoo.fr